

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSEIL MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT DES VOSGES

Arrondissement d'Epinal

**JEUDI 05 DECEMBRE 2024**

**MAIRIE  
DE  
POUXEUX**



**A 20 heures 00**

Effectif légal :	<b>19</b>
En exercice	<b>19</b>
Présents à la séance	<b>15</b>
Absents	<b>4</b>
Votants	<b>19</b>

Le Conseil Municipal de la Commune de POUXEUX, régulièrement convoqué le 26 novembre 2024 s'est réuni le **jeudi 5 décembre 2024 à 20h00**, à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis THOMAS, Maire.

M. Philippe RESCH a été nommé secrétaire de séance. Précédente séance : Cindy SIBILLE

<b>MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>EXCUSÉS</b>	<b>POUVOIR A</b>	<b>ABSENTS</b>
1. M. THOMAS Jean-Louis, Maire	X			
2. M. HUREL Jacques, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X			
3. Mme GREMILLET Edith, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	X			
4. Mme AIME Elodie, 3 <sup>ème</sup> Adjointe	X			
5. M. MARCHAL Jean-Pierre, 4 <sup>ème</sup> Adjoint	X			
6. M. HENRY Denis, 5 <sup>ème</sup> Adjoint	X			
7. Mme SIBILLE Cindy, Conseillère Municipale	X			
8. M. RESCH Philippe, Conseiller Municipal	X			
9. Mme TAVELLA Evelyne, Conseillère Municipale	X			
10. M. BLUNTZER Jean-François, Conseiller Municipal	X			
11. M. PIERREL Christophe, Conseiller Municipal	X			
12. Mme HOCQUAUX Véronique, Conseillère Municipale	X			
13. Mme VIVIER Aude, Conseillère Municipale		X	E.GRMILLET	
14. Mme KOHLER Elise, Conseillère Municipale		X	E.AIME	
15. Mme PERROTEY Sylvia, Conseillère Municipale		X	J.HUREL	
16. M. BICHOTTE Paulin, Conseiller Municipal	X			
17. Mme CHARMY Florence, Conseillère Municipale	X			
18. M. JEANPIERRE Eric, Conseiller Municipal	X			
19. Mme MARTIN Nadège, Conseillère Municipale		X	F.CHARMY	

**Délibération n°2024/082**

**Finances locales – Tarifs des services publics – 07-01-02**

Tarifs municipaux : restauration scolaire

Monsieur le Maire explique que le prestataire Ozanam (CCAS de Cheniménil) augmente ses tarifs de repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Cette hausse des tarifs ne peut être absorbée par le budget communal déjà largement déficitaire sur le poste restauration scolaire. En effet, le prix de revient d'un repas enfant qui comprend le coût du repas, les charges de personnel, d'énergie et de matériel,

s'élèvera après cette augmentation à 10,65 € par enfant. En conséquence, il est proposé une augmentation de 0,20 € par repas et sur l'ensemble des tranches d'imposition.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

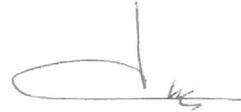
**VOTE** les tarifs municipaux ci-dessous.

	<b>Cantine</b>		
	Tarif QF -inf à 600 Forfait midi: repas + garderie	Tarif QF - entre 600 et 1000 Forfait midi: repas + garderie	Tarif QF - sup à 1000 Forfait midi: repas + garderie
Elèves Pouxoux	4,36 €	5,14 €	5,32 €
Elèves Jarménil	4,16 €	4,94 €	5,12 €
<i>Participation de la commune de Jarménil</i>	2,45 €	2,45 €	2,45 €
Elèves extérieurs	8,61 €	9,11 €	9,21 €

**PRECISE** que l'application de ces tarifs est conditionnée par le vote de la même délibération par la commune de Jarménil.

**PRECISE** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**PRECISE** qu'en cas de commande hors délai, c'est-à-dire après le jeudi à 9h de la semaine précédente, le tarif du forfait midi (repas + garderie) sera majoré de 20%.



Jean-Louis THOMAS

Jean-Louis THOMAS  
2024.12.10 09:49:17 +0100  
Ref:7769139-11659374-1-D  
Signature numérique  
le Maire